



PARTICIPER
À RENDRE LE MONDE
PLUS SÛR

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
BILAN 2018 - ÉDITION 2019



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Les indicateurs présents dans ce document consolident les chiffres du Groupe SERIS et de ses filiales en France, en Belgique et aux Pays-Bas. Ils sont relatifs à l'année civile 2018.

*Certains indicateurs consolident uniquement les chiffres en France et en Belgique. Toutefois, ces derniers demeurent représentatifs, les activités en France et en Belgique représentant 97 % du chiffre d'affaires de Separegefi, maison mère du Groupe SERIS.

5

Déclaration
d'engagement

6

Concilier engagements et
performance économique

7

Global Compact :
10 principes et 17 objectifs

8

L'entreprise

12

Les temps forts du Groupe

16

Droits de l'Homme

24

Normes internationales
du travail

32

Environnement

36

Lutte contre
la corruption



PARTICIPER À RENDRE LE MONDE PLUS SÛR

Déclaration d'engagement

Le Groupe SERIS est devenu en plus de 60 ans d'existence un acteur incontournable sur le marché de la sûreté et de la sécurité.

L'expertise des hommes au cœur de nos métiers alliée aux technologies, nous permet d'innover pour anticiper les besoins de nos clients quel que soit leur secteur d'activité et réaliser notre ambition initiale : participer à rendre notre monde plus sûr.

Ce succès est le fruit du travail et de l'implication de l'ensemble des collaborateurs de notre Groupe et nous impose de conduire nos activités avec respect, éthique et responsabilité.

Notre ambition commune est d'intégrer les principes du développement durable dans chacune de nos activités et ainsi parvenir à un juste équilibre entre le respect des hommes, la protection de l'environnement et le développement économique. C'est cette ambition qui a motivé en 2017 notre engagement pour le Pacte Mondial et ses dix principes.

J'ai l'honneur aujourd'hui de renouveler notre engagement auprès du Pacte Mondial des Nations Unies et notre soutien à ses dix principes, concernant le respect des Droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Le Groupe s'engage à exercer son activité en intégrant volontairement dans sa stratégie des préoccupations sociales et environnementales, et à se comporter, dans ses interactions

*Notre ambition
est d'intégrer les principes
du développement
durable dans chacune
de nos activités*

avec ses parties prenantes avec respect, éthique et intégrité, et ce dans chacun des pays où le Groupe est présent.

Dans cette communication annuelle sur le progrès, nous décrivons les principales actions mises en œuvre pour améliorer

l'intégration des principes du Pacte Mondial à la stratégie et aux pratiques quotidiennes de l'entreprise.

Nous nous engageons également à partager ces informations et à promouvoir publiquement les principes du Global Compact par l'intermédiaire de nos principaux supports de communication.

Guy TEMPEREAU,
Président





Concilier engagements et performance économique

fixent des objectifs. Cette démarche permet d'inscrire la RSE au cœur de la stratégie et d'en mesurer les progrès. Je vous invite à les découvrir dans cette Communication sur le Progrès.

Membres du Pacte Mondial depuis 2017, nous avons célébré le 25 septembre dernier le 4^e anniversaire des Objectifs de Développement Durable (ODD) : 17 objectifs qui définissent un appel universel à l'action pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et garantir à tous la paix et la prospérité d'ici 2030.

L'atteinte des ODD nécessite l'action de tous : gouvernements, institutions, organisations publiques et privées et citoyens. Nombreux sont ceux qui, à travers le monde, œuvrent déjà au changement, au travail, dans la vie publique ou dans la sphère privée.

Au sein de notre Groupe, nous sommes conscients que la conciliation de nos engagements et de notre performance économique est une source d'opportunités et une nécessité pour que notre performance soit durable.

L'avenir de notre projet ne saurait dépendre que de nous. Il n'a de sens que s'il est partagé. Son succès repose sur la confiance accordée par nos différentes parties prenantes. Pour améliorer nos performances en matière de développement durable, nous nous attachons à les impliquer dans cette dynamique au cœur de la stratégie et de la culture de notre entreprise.

Audrey PROU,
Directrice Générale Déléguée

Depuis l'origine, la responsabilité est au cœur de la stratégie de notre Groupe familial. Nos actions sont par nature ancrées dans un projet durable et pérenne.

Depuis 2016, notre Groupe structure, articule et pilote sa démarche de Responsabilité Sociétale autour de la mission de l'entreprise : « Participer à rendre le monde plus sûr ».

Le plan d'actions mis en œuvre repose sur 7 fondamentaux qui constituent un véritable socle commun pour toutes les filiales du Groupe en France et à l'étranger. Après avoir rédigé et partagé les premiers documents fondateurs de notre démarche, nous avons poursuivi nos engagements en identifiant nos principaux enjeux sur les trois piliers du développement durable : environnemental, sociétal et économique.

Partagés dans tous les pays où le Groupe est présent, ces enjeux constituent la feuille de route RSE de l'entreprise pour les années à venir. Pour répondre à chacun de ces enjeux, les filiales du Groupe SERIS prennent des engagements et se

Nos actions sont par nature ancrées dans un projet durable et pérenne

GLOBAL COMPACT

10 Les PRINCIPES DU PACTE MONDIAL



DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme ;
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ;
6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.



ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement ;
8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

17 Les OBJECTIFS

DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'ENTREPRISE

seris

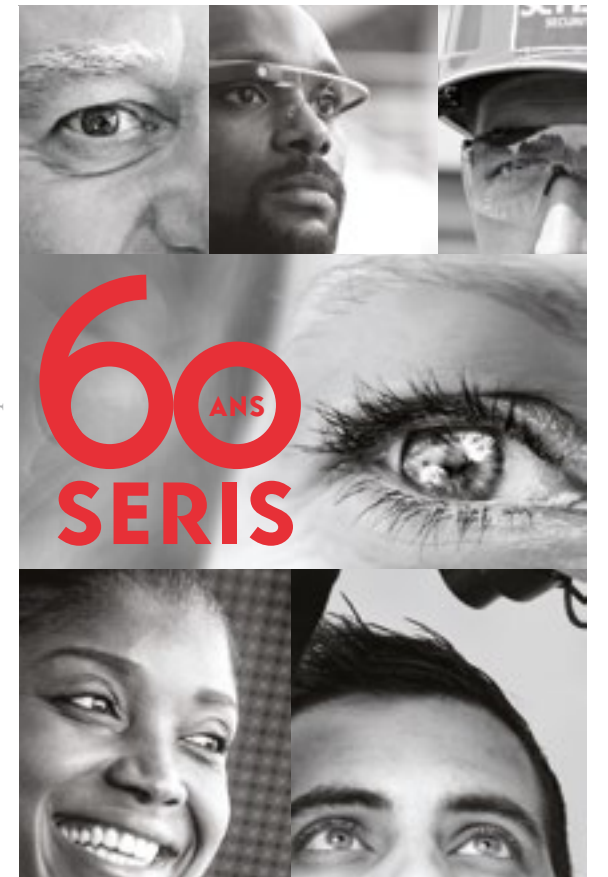
1958-2018 : 60 ANS D'HISTOIRE !



En 2018, SERIS fêtait ses 60 ans d'existence. 60 ans au cours desquels la petite société nazairienne, portée par l'audace et la ténacité de son PDG, Guy TEMPEREAU, s'est progressivement hissée au top 10 du classement mondial des entreprises de sécurité. Tout au long de l'année, SERIS a retracé cette belle aventure entrepreneuriale et familiale au travers d'anecdotes et de rétrospectives relayées dans ses communications et au sein d'un livre anniversaire consultable sur internet.

L'occasion de rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont partagé cette histoire et de rappeler les solides fondements des valeurs d'un groupe appelé à continuer de grandir.

1958=2018 Un destin, une entreprise, des valeurs



UN PROJET D'AVENIR PORTÉ PAR L'ACTIONNARIAT FAMILIAL

Le Groupe SERIS, détenu et contrôlé à 100 % par la famille TEMPEREAU, se différencie par un esprit entrepreneurial affirmé et des valeurs humaines fortes.

Depuis ses origines, le groupe SERIS contribue à apporter des réponses aux besoins grandissants d'accompagnement des entreprises et des gouvernements en matière de sûreté et de sécurité. La sécurité privée est aujourd'hui un acteur incontournable, reconnu et de référence aux côtés des forces de sécurité publiques.

Animés par la volonté de s'inscrire durablement dans le paysage mondial de la sécurité, Guy TEMPEREAU et ses enfants poursuivent ensemble une politique de croissance progressive et maîtrisée. Ils s'appuient pour cela sur des équipes convaincues, impliquées et professionnelles dans chacun des pays où le Groupe est présent.



NOTRE MÉTIER : LES SOLUTIONS DE SÛRETÉ-SÉCURITÉ

Fort de 60 ans d'expérience dans le domaine de la sûreté-sécurité, SERIS a développé une offre complète de services, afin de répondre au mieux aux attentes variées de sa clientèle :



NOS CERTIFICATIONS ET RECONNAISSANCES

EN FRANCE	EN BELGIQUE	AUX PAYS-BAS
• ISO 9001 : 2015 – Direction Générale, SERIS Security, SERIS Airport, SERIS Monitoring (Télésurveillance), SERIS Academy • MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises) – Agences concernées • CEFRI (Comité Français des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel travaillant sous Rayonnements Ionisants) • ECOVADIS : Médaille Silver (Evaluation du système de management de la RSE)	• ISO 9001 : 2015 – SERIS Academy, SERIS Monitoring, SERIS Security, SERIS Technology • IQnet SR10 (certification du système de management de la responsabilité sociétale de l'entreprise) • ISO 14001 : 2015 – SERIS Technology • VCA (Veiligheid Checklist Annemers / Checklist Sécurité Entrepreneurs) – SERIS Technology	• ISO 9001 : 2015 • VCA (Veiligheid Checklist Annemers)

NOS ENGAGEMENTS POUR LA PROFESSION

SERIS s'implique activement au sein des organisations et associations du secteur afin de participer à la professionnalisation, la valorisation et l'évolution des métiers de la sécurité privée.

AU NIVEAU INTERNATIONAL	AU NIVEAU EUROPÉEN	EN FRANCE	EN BELGIQUE	AUX PAYS-BAS
• Membre de la Ligue Internationale des sociétés de surveillance	• Membre de la CoESS Confédération Européenne des Services de Sécurité	• Membre du GES Groupement des Entreprises de Sécurité • Membre du SESA Syndicat des Entreprises de Sûreté Aéroportuaire	• Membre de l'APEG Association Professionnelle des Entreprises de Gardiennage	• Membre de la Nederlandse Veiligheidsbranche

NOTRE DÉMARCHE RSE : LES ENJEUX

En 2018, SERIS a approfondi l'engagement dans sa démarche RSE en identifiant au regard des activités du Groupe, 18 enjeux. Ils couvrent les trois domaines majeurs du développement durable.

Partagés dans tous les pays où le Groupe est présent, ces enjeux constituent la feuille de route RSE de l'entreprise pour les

années à venir. Pour répondre à chacun de ces enjeux, les filiales du Groupe SERIS prennent des engagements et se fixent des objectifs. Cette démarche permet d'inscrire la RSE au cœur de la stratégie et d'en mesurer les progrès.

ENVIRONNEMENTAL	SOCIAL / SOCIÉTAL	ÉCONOMIQUE
- Diminuer nos impacts sur l'environnement - Recycler nos déchets et participer à la valorisation de nos matériels - Participer à la bonne application des politiques environnementales de nos clients sur leurs sites - Sensibiliser aux éco-gestes et encourager les initiatives en interne - Intégrer des critères environnementaux dans nos relations fournisseurs et partenaires - Investir pour réduire notre empreinte sur l'environnement	- Valoriser notre capital humain et favoriser le développement professionnel de nos collaborateurs - Agir pour l'emploi responsable - Promouvoir la sécurité et la santé au travail - Veiller au respect du bien-être au travail et à l'équilibre vie privée / vie professionnelle - Favoriser la diversité des collaborateurs - Assurer un dialogue constructif avec les partenaires sociaux	- Assurer la pérennité de l'entreprise - Renforcer notre présence nationale et internationale - Inscrire l'amélioration continue au cœur de notre stratégie et de nos pratiques - Développer les relations durables avec les clients et encourager l'innovation - S'investir dans le tissu économique local - Responsabiliser la pratique des affaires et nos process achats

LES TEMPS FORTS DU GROUPE



RACHAT DU LEADER DE LA SÉCURITÉ EN POLOGNE : KONSALNET



Intégrée au Groupe SERIS en mai 2019, l'entreprise a depuis été rebaptisée SERIS Konsalnet

SERIS a finalisé le 31 mai 2019 l'acquisition de la société KONSALNET (hors activité transport de fonds), leader sur le marché de la sécurité en Pologne. KONSALNET, emploie 18 500 salariés et génère un chiffre d'affaires de plus de 200 M€. Ses activités englobent les services de surveillance, de sécurité incendie, de télésurveillance, de sécurité mobile ainsi que d'autres services complémentaires tels que le nettoyage. En rejoignant SERIS, les activités de KONSALNET viennent ainsi renforcer les expertises du Groupe.

Cette nouvelle acquisition accélère significativement la croissance du Groupe, qui affirme ainsi sa volonté de peser sur le marché de la sécurité en Pologne et plus largement sa stratégie de développement à long terme à l'international.

Guy TEMPEREAU, Président du Groupe SERIS, déclarait alors : « Au cours de ces dernières années, les collaborateurs de KONSALNET ont su démontrer leur capacité à délivrer des services de sûreté et de sécurité répondant aux plus hauts standards de qualité. C'est avec plaisir et fierté que nous les accueillons au sein de notre Groupe pour poursuivre ensemble ce projet d'avenir, qui ouvre de nouveaux marchés stratégiques à SERIS. KONSALNET nous offrira l'opportunité d'être présents sur l'ensemble du marché polonais et de participer au renforcement de son développement. Cette nouvelle implantation nous ouvre en outre un accès à l'Europe Centrale pour nous permettre d'étendre nos activités et de poursuivre notre ambition première : participer à rendre le monde plus sûr ».



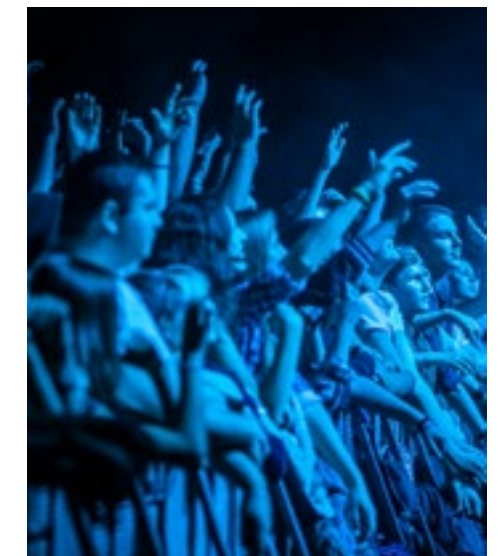
SERIS BELGIQUE INVESTIT LE MARCHÉ DE LA SÛRETÉ ÉVÉNEMENTIELLE

Début 2018, SERIS Belgique a annoncé l'acquisition de DMG - rebaptisée S-Protection, filiale spécialisée dans la surveillance et la sécurisation événementielle, secteur particulièrement pointu. Cette nouvelle filiale permet à SERIS d'élargir son panel d'expertises et de se positionner comme leader sur le marché de l'événementiel, qui exige aptitudes spécifiques, que ce soit en termes de techniques de sécurité, de communication, d'approche des publics ou encore de qualités humaines.

Afin de compléter son offre de services, SERIS Belgique a en outre ouvert deux nouveaux départements : S-Services et Hostessenservice, à même d'offrir une solution totale de qualité pour l'organisation d'un événement.

Selon Danny VANDORMAEL, CEO de SERIS Belgique « La réussite d'un événement ne repose pas uniquement sur une sécurité optimale. Celle-ci est vue comme une évidence et ce, à juste

titre. Mais la prestation de service globale fait aussi partie du concept qualitatif total. Un accueil cordial et professionnel, une aide au stationnement optimale et les ressources humaines pour aider en coulisse ne sont que quelques exemples. »



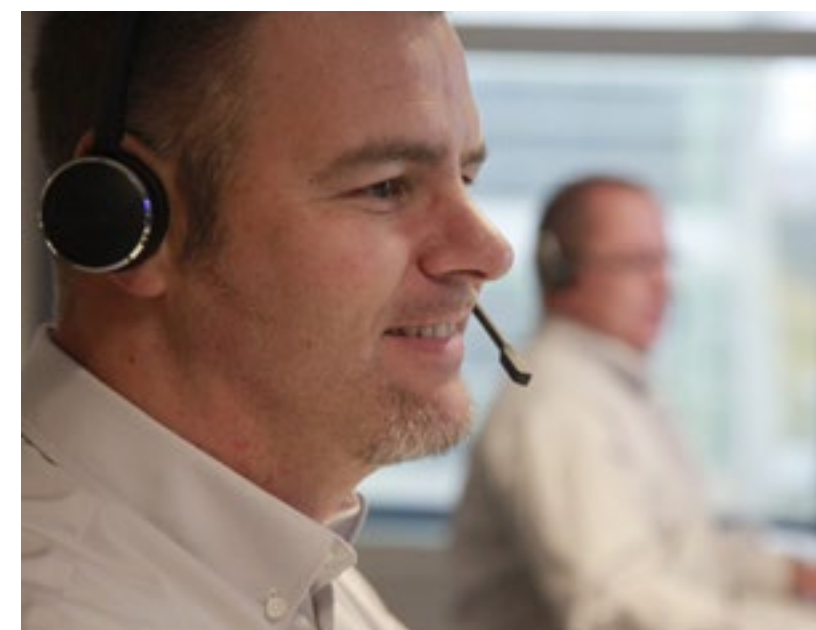
DES INVESTISSEMENTS FORTS SUR DES SECTEURS D'EXPERTISE

SERIS PARMi LES LEADERS DE LA SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE EN FRANCE

En juin 2018, SERIS France a finalisé l'acquisition des activités de sûreté aéroportuaire de Brink's France. Ce rachat a porté les effectifs du Groupe en France à plus de 10 000 salariés, et lui a permis de franchir le cap des 300 M€ de chiffre d'affaires.

Présent sur le marché de la sûreté aéroportuaire français depuis 2012, SERIS réaffirme par cette acquisition ses ambitions fortes sur ce secteur. Le savoir-faire et le professionnalisme des équipes associés à l'ambition et aux moyens du Groupe positionnent ainsi SERIS comme l'un des leaders du marché.

« Les activités de sûreté aéroportuaire figurent parmi nos axes prioritaires de développement. Grâce à cette opération, SERIS se positionne parmi les leaders du secteur en France, confortant ainsi son expertise sur la scène internationale où le Groupe est déjà présent. » déclarait alors Guy TEMPEREAU, Président.



SERIS PAYS-BAS ÉLARGIT SON OFFRE DE SERVICES

Le 1^{er} mars 2018, SERIS Pays-Bas a ouvert, aux côtés d'autres acteurs, un Centre d'Alarme Privé (PAC) à Goes. Cette collaboration offre de nombreuses nouvelles opportunités et une efficacité renforcée. Les rapports sur les heures de prise et fin de poste des collaborateurs en situation de travail isolé y sont entièrement automatisés à l'aide d'une application. Cela permet aux opérateurs du PAC, tous employés par SERIS, de se consacrer pleinement aux situations d'urgence.

La coopération avec les différents acteurs du PAC va au-delà de son exploitation. Toutes les parties concernées travaillent actuellement ensemble pour développer de nouveaux concepts de sécurité et de services dans lesquels le PAC jouera un rôle important. Le PAC, qui est l'un des rares centres d'alarme répondant à toutes les exigences des normes européennes, propose déjà divers services comme l'assistance en cas de panne routière et la prise en charge des soins.

DROITS DE L'HOMME



Dans la conduite de ses activités, SERIS s'engage à respecter et à promouvoir dans sa sphère d'influence l'application des principes universels des droits de l'Homme et des lois dans chaque pays où le Groupe est présent.

SERIS respecte les règles internationales édictées par l'Organisation des Nations Unies (ONU), adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et aux principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE).

D'une manière générale et en toutes circonstances, SERIS s'engage au sein de son organisation à observer les réglementations internationales, nationales, locales ainsi que les règles de déontologie professionnelle relatives à ses activités, et attend de tous ses collaborateurs ainsi que des parties prenantes du Groupe le même engagement.

Ces engagements sont communiqués à l'ensemble de nos parties prenantes dans la Politique RSE ainsi que dans la charte Achats Responsables du Groupe, disponibles en téléchargement sur le site internet www.seris-group.com

CODE DE DÉONTOLOGIE

Membre de la Ligue Internationale des sociétés de surveillance, SERIS s'est formellement engagé, dans le cadre de ses activités, à respecter les principes des 6 chapitres du Code de Conduite et d'Ethique de la Ligue Internationale des sociétés de surveillance :

- Droits de l'Homme
- Lois et règlements régissant la sécurité privée
- Ethique des Affaires
- Conditions de travail
- Environnement
- Conformité et mise en œuvre

Ce code constitue un ensemble de règles régissant notre conduite dans l'exercice de nos activités. Ce code est consultable par l'ensemble de nos parties prenantes sur le site internet de la Ligue Internationale des sociétés de surveillance.



ENGAGEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément à ses propres engagements, SERIS exige de ses fournisseurs ou sous-traitants qu'ils respectent les conventions fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du travail) et notamment :

- respecter la limite d'âge légal minimal requis pour travailler ;
- n'avoir en aucun cas recours au travail forcé ou obligatoire ;

- éliminer toute forme de discrimination en matière d'accès à l'emploi et de parcours professionnels ;
- promouvoir l'égalité de traitement et l'égalité des chances.

L'ensemble de ces points est détaillé dans la charte Achats Responsables du Groupe, rédigée en 2017 et partagée aux différents partenaires du Groupe sur l'année 2018.

LES 2 PRINCIPES DU PACTE

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme ;
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

LES 12 ODD





DROITS DE
L'HOMME

SERIS FRANCE S'ENGAGE AVEC PÔLE EMPLOI POUR LA FÉMINISATION DU SECTEUR

SERIS France, en collaboration avec d'autres sociétés de sécurité privée, a mis en œuvre début 2018 un projet de formation à destination des femmes en association avec Pôle Emploi. Ce dispositif vise à former des femmes aux métiers de la sécurité en leur offrant la possibilité d'obtenir des titres professionnels d'agent de prévention et de sécurité privée, SSIAP1 ou encore d'agent chargé des visites de sûreté portuaire.

Dès la mise en place de ce dispositif, 10 femmes ont pu suivre ces formations qui se sont symboliquement terminées le 8 mars, à l'occasion de la journée de la femme. Ce projet de formation s'inscrit pleinement dans les principes fondamentaux de la politique RH du groupe où équilibre social, respect de la diversité et égalité des chances sont les maîtres-mots.

SERIS S'INVESTIT DANS LE CADRE DE LA SEEPH

Créée en 1997, la SEEPH (Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées) est devenue un événement incontournable. En 2018, dans le cadre de sa politique handicap, SERIS France s'est investi en offrant l'opportunité à ses collaborateurs de participer à cette semaine unique. Les différentes agences ont pu promouvoir les valeurs et le message de cette se-

maine dédiée au handicap et l'emploi à travers des actions de sensibilisation ou en relayant les visuels de communication proposés par la SEEPH. Un Trivial PURSERIS a par exemple été imaginé, l'objectif étant de mesurer le niveau de connaissance des collaborateurs en les mettant en compétition sous le format d'un jeu ludique.



LA SÉCURITÉ : UN ENJEU CRUCIAL ET UN DROIT FONDAMENTAL POUR CHAQUE CITOYEN

En sa qualité d'expert de la sécurité, Danny VANDORMAEL, CEO de SERIS Belgique, dresse un aperçu des aspects essentiels du monde de la sécurité à travers son livre *Pas de panique !* édité en 2018. Il y aborde les changements importants de notre société, le climat de confusion et d'insécurité actuel face aux nouvelles menaces, et les profondes mutations du secteur de la sécurité. Il propose plusieurs formes de solutions pour atteindre une nouvelle culture de la sécurité et explique notamment comment la sécurité privée peut être parfaitement combinée avec la sécurité organisée par les autorités.



MIXITÉ HOMMES/FEMMES

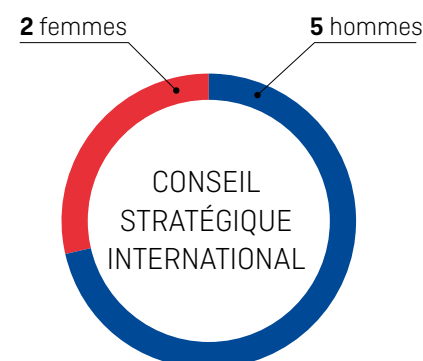
La sécurité est un secteur où les hommes sont majoritairement présents. L'un de nos axes de travail est d'accroître la mixité de nos équipes, y compris dans les postes d'encadrement.

Nos offres d'emploi sont à cet effet systématiquement mixtes.

Dans la composition du Conseil d'animation du Groupe, la part des femmes est de 60 %. Sur les 7 membres permanents du conseil stratégique international, 2 sont des femmes (soit 28,5 %)

19,4 %

C'EST LA PART DES FEMMES
AU SEIN DU GROUPE



DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

En standardisant nos méthodes de recrutement, d'évaluation et de promotion, nous garantissons l'égalité des chances et de traitement.

À travers la création de la Mission handicap et nos partenariats avec des organismes de réinsertion, nous nous engageons vis-à-vis de tous nos candidats et salariés à respecter la diversité et la mixité. Par notre politique sociale, nous investissons dans l'égalité des chances et nous affirmons notre identité multiculturelle.

Des indicateurs ont été mis en place pour permettre de suivre la pluralité des profils de notre Groupe.



DROITS DE
L'HOMME

LES HOMMES AU CŒUR DE NOTRE MÉTIER

Christophe VOETS, Directeur de SERIS Technology en Belgique raconte son parcours au sein du Groupe SERIS :

« Pendant deux ans, j'ai accompli une mission opérationnelle chez SERIS Monitoring, en l'occurrence le déménagement de l'ancien site vers le nouveau. Cela a l'air simple, mais pour mener à bien cet important transfert pendant que la division restait totalement opérationnelle, nous avons mis toutes voiles dehors avec toute une équipe qui a fourni un travail très strict et professionnel. Dès ma formation à l'Ecole Royale Militaire, où j'ai étudié à la faculté Polytechnique comme ingénieur civil, j'ai compris que l'on ne peut arriver à un résultat optimal qu'en respectant et combinant l'homme à la technologie ». Il précise que « chez SERIS Technology, le but est que toutes les personnes contribuant au résultat méritent le même respect et la même estime ». Selon lui, les ingrédients nécessaires à une ambiance de travail idéale sont « le respect et l'honnêteté, le professionnalisme et la connaissance, l'attitude et l'usage des langues, la collégialité et, surtout, la fierté éprouvée pour notre travail ».



Si la sécurité de demain semble dictée par la technologie, Christophe VOETS affirme que l'homme reste « à la barre de la technologie ». « Notre cœur de métier, c'est de réfléchir avec le client et de nous mettre à sa place dans sa situation, à l'écoute de ses besoins. Assurer la tranquillité d'esprit de nos clients n'est pas un vain mot, mais un objectif renouvelé chaque jour » explique-t-il. Selon lui, SERIS Technology fait la différence sur le marché « parce qu'au sein de SERIS, nous sommes capables de réaliser de A à Z des projets de sécurisation et de gardiennage ». Un « concept de sécurité totale » demeure la meilleure garantie de sécurité.

« Le plus important
chez SERIS Technology ?
Les gens, naturellement ! »

PAYS-BAS : EXERCICE ISPS* ANTI-TERRORISTE EN COLLABORATION AVEC LE CORPS DE LA MARINE



En fin d'année 2017, SERIS Pays-Bas a organisé et mené à bien un important exercice ISPS* à bord du DCV (Deepwater Construction Vessel) Thialf de Heerema, conjointement avec le Corps de la Marine et l'autorité du port de Rotterdam. L'exercice grande nature a exigé la mobilisation de véritables experts sur plusieurs mois. Pour les Marines, il s'agissait du dernier exercice de la formation d'instructeur de combat rapproché (CQBI), les exposant à une simulation d'attaque terroriste. Briefing des participants, définition du parcours, consignes de sécurité, observation, coordination, interventions armées ont rythmé cette journée à l'issue de laquelle SERIS a participé à l'évaluation de cet exercice avec l'ensemble des participants. Le professionnalisme des équipes associé à une réelle expertise en matière de sécurité permettent à SERIS d'innover pour anticiper les nouveaux enjeux internationaux et ainsi participer à rendre notre monde plus sûr.

*ISPS : International Ship and Port Facility Security qui en français signifie « Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires ».



SERIS, MÉCÈNE DU PROJET KDOG

Le Groupe SERIS s'est engagé fin 2017 auprès de l'Institut Curie en devenant Mécène du projet de recherche de dépistage du cancer du sein, KDOG, initié par le Docteur Isabelle FROMANTIN.

Basé sur le principe de l'odorologie canine, ce programme utilise une méthode de détection fiable, non invasive et peu coûteuse qui offre une alternative à la mammographie en première intention. KDOG pourrait ainsi permettre de simplifier le diagnostic et d'étendre le dépistage du cancer à une population plus large.

Les chiens, au cœur du processus de détection, sont formés à repérer l'odeur des cellules cancéreuses par des experts cynophiles. Ils travaillent ensemble sur la mémorisation olfactive à un seuil très faible de détection des cellules infectées sur des échantillons de tumeurs, puis sur des lingettes appliquées à même le corps des femmes durant toute une nuit.

La méthode KDOG pourrait ainsi permettre un accès aux outils de dépistage du cancer aux personnes qui en sont aujourd'hui privées. Elle serait notamment parfaitement adaptée pour les personnes à mobilité réduite

et reproductible dans les pays émergents et territoires défavorisés où nombre de cancers ne sont tout simplement pas détectés.

Tout début 2019, le projet s'est vu attribuer le prestigieux titre de « programme hospitalier de recherche clinique en cancérologie » par la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et l'Institut National du Cancer (INCa). L'équipe de KDOG pourra ainsi lancer une étude clinique à l'automne 2019 afin de poursuivre ses recherches sur une durée de trois ans.

un monde
qui offre
les meilleures
chances à tous
de préserver
sa santé





DROITS DE
L'HOMME

Convaincu que la croissance n'a de sens que si elle est partagée par l'entreprise, ses collaborateurs, ses clients, ses partenaires et plus largement le territoire et la société civile dans lesquels les activités du Groupe s'intègrent, SERIS s'engage de façon régulière pour des actions de solidarité, comme en témoignent ces actions.

Participation
à des actions
de solidarité



SERIS BELGIQUE ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER CHEZ L'ENFANT

Le 30 juin 2018, SERIS Security Belgique et son client Audi ont dédié leur journée de team building à Kinderkankerfonds, la fondation flamande de lutte contre le cancer chez les enfants. Cette fondation vise à améliorer la qualité de vie des enfants atteints d'un cancer en apportant un soutien financier et psychologique aux malades ainsi qu'à leurs familles.

Selon Peter VERPOORT, directeur sécurité et surveillance Belgique, « nous devons honorer et encourager des organi-

sations telles que celle-ci. Elles sont indispensables. Et SERIS ne doit jamais manquer une occasion d'apporter sa petite pierre à l'édifice ! ». Cette journée n'aurait pas pu voir le jour sans l'organisation proactive des agents de gardiennage, « nous pouvons ainsi nous rendre compte que nos agents ne sont pas des personnes ordinaires. Chacun d'eux, sans exception, a le cœur sur la main et un grand sens des responsabilités », conclut Peter VERPOORT.



kinderkankerfonds



PREMIÈRE SERIS CUP EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION ANDROÏD 34

SERIS Belgique a renouvelé son soutien à l'association Androïd 34 en organisant la première SERIS CUP en octobre 2018 : un tournoi de mini-football mettant en compétition les différents départements de SERIS. Cet événement a ainsi permis à SERIS Belgique, d'apporter un

soutien durable à Charles, un enfant de 12 ans amputé de la jambe gauche en finançant un « blade ». Cet équipement prothétique de qualité permet aux enfants amputés de courir et de pratiquer une activité sportive.



SERIS, SPONSOR DES PINK LADIES 154, PARTICIPANTES DU TROPHÉE ROSES DES SABLES 2018

En octobre 2018, Séverine P, salariée du Groupe depuis près de 15 ans et son amie de longue date, Aline, ont pris le départ du Trophée Roses des Sables, le célèbre rallye 100% féminin. SERIS a tenu à participer à cette aventure sportive et solidaire en soutenant leur équipage : les Pink Ladies 154. En amont du raid les équi-

pages doivent effectivement récolter 50 kg de denrées alimentaires non périssables, de produits d'hygiène et de vêtements destinés à être distribués aux enfants Marocains. En 11 jours les « Roses » ont parcouru près de 5 000 kilomètres au profit de 4 associations : Enfants du désert, Cancer du

sein, parlons-en !, Croix-Rouge française et le Club des petits déjeuners. « C'était une expérience incroyable que je n'oublierai jamais » témoigne Séverine. Le Groupe SERIS est fier d'avoir contribué à ce défi sportif et solidaire.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



Le groupe SERIS s'engage à respecter les principes du Pacte Mondial de l'ONU, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la déclaration de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, et des principes directeurs de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) ainsi que les lois et réglementations en vigueur dans tous les pays où il exerce son activité.

UNE ENTREPRISE CITOYENNE

L'équilibre social, le respect de la diversité, l'égalité des chances, la santé et la qualité de vie au travail sont les fondements de nos engagements. 93,4 % de notre effectif bénéficie de contrats à durée indéterminée à temps complet. Les contrats à durée déterminée sont exclusivement dédiés à des missions ponctuelles, de remplacement ou de renfort. Nous affirmons également notre volonté de créer de l'emploi au plus près de nos sites clients, en favorisant le recrutement et l'insertion professionnelle locale.

DIALOGUE SOCIAL

SERIS s'engage à respecter la liberté d'association et le droit d'organisation et de négociation collective conformément aux Conventions fondamentales 87 et 98 de l'OIT.

Le Groupe SERIS encourage le développement d'un dialogue social continu et de qualité avec les partenaires sociaux

NOS ÉQUIPES : NOTRE CAPITAL

La satisfaction de nos clients repose sur l'engagement de nos équipes terrain. Elles incarnent notre professionnalisme et notre expertise en sûreté-sécurité, et font la valeur, l'efficacité et la compétitivité de notre entreprise. Nous accompagnons les femmes et les hommes de SERIS dans l'évolution des métiers et des compétences avec exigence, respect et bienveillance.

PLUS DE
93%
DE NOTRE EFFECTIF
BÉNÉFICIE DE CONTRATS
À DURÉE INDÉTERMINÉE
À TEMPS COMPLET

dans l'intérêt de l'ensemble des collaborateurs. C'est pourquoi les instances représentatives du personnel sont régulièrement consultées, au niveau européen via le Comité d'Entreprise Européen (CEE) mais aussi au niveau national dans chacun des pays où le Groupe est présent.

LES 4 PRINCIPES DU PACTE

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ;
6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

LES 8 ODD





NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

la sécurité,
l'affaire
de tous

ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

Toute personne travaillant pour ou avec SERIS a droit à un environnement de travail lui assurant santé et sécurité.

La préservation de la santé et de la sécurité des collaborateurs et des tiers dans le cadre de ses prestations est une priorité absolue pour SERIS. Nous nous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les accidents, dans le cadre de notre système intégré de management de la qualité-sécurité au travail (ISO 9001 : 2015).

Aussi, chaque prestation de sûreté-sécurité réalisée sur le site d'un client fait l'objet en amont d'une analyse de risques et d'un plan de prévention écrit. Cela permet d'identifier les situations à risque et de mettre en place les consignes et mesures adaptées pour préserver la santé et la sécurité des salariés.

Lors d'une première visite sur le site client, l'encadrement de SERIS s'assure que l'environnement et les conditions de travail de ses salariés sont décentes et satisfaisants. Si les conditions de travail ne sont pas acceptables, SERIS se réserve alors le droit de refuser le contrat commercial, le bien-être de ses collaborateurs étant une condition nécessaire à l'exercice de ses missions.

Enfin, les remontées terrain en matière de Santé-Sécurité font systématiquement l'objet d'une analyse et de mise en place le cas échéant d'actions correctives.

PAYS-BAS : FORMATION ISPS D'UNE DÉLÉGATION VIETNAMIENNE

Fin avril 2018, une délégation vietnamienne de « Saigon New Port » a suivi une formation ISPS (Sécurité internationale des navires et des installations portuaires), dispensée par les experts de SERIS Academy aux Pays-Bas. Un exemple de la manière dont SERIS contribue à un monde plus sûr dans un contexte international.



17,3

C'EST LE TAUX
DE FRÉQUENCE

(nombre d'accidents avec
arrêt de travail, survenus
au cours d'une période
de 12 mois par million
d'heures travaillées)

1,5

C'EST LE TAUX DE GRAVITÉ*

(nombre de jours d'arrêt par
millier d'heures travaillées
sur 12 mois consécutifs)

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

La direction qualité de SERIS dans chacun des trois pays met à disposition des responsables de sites les informations nécessaires concernant la santé et la sécurité au travail, avec les procédures et instructions à respecter.

La sécurité est l'affaire de tous. Toutes les filiales et tous les collaborateurs SERIS sont ainsi sensibilisés et impliqués dans la démarche de prévention du Groupe, via différents outils et supports :

- la direction Qualité de SERIS France met à disposition des agences sur l'intranet une bibliothèque de « Flashs Sécurité » (messages de prévention santé-sécurité) destinés à être affichés sur sites. Par ailleurs, les agences en partenariat avec la direction Qualité organise des causeries Sécurité en rapport avec l'actualité, la réglementation ou des incidents survenus. Ce sont des temps d'échanges entre

les salariés et les responsables d'agence permettant de sensibiliser l'équipe sur un ou plusieurs sujets précis et de définir des mesures ou actions adaptées ;

- SERIS Belgique procède à l'envoi mensuel de messages sur la sécurité, appelés « Securoscope » via messagerie professionnelle ;

- SERIS Pays-Bas, dans le cadre de sa certification VCA, assure quant à elle l'envoi régulier de communications de prévention, « Toolbox ».

La préservation de la santé et de la sécurité de tous est également une priorité tout au long de la chaîne de valeurs SERIS.

À cet égard, SERIS exige de ses fournisseurs ou sous-traitants la mise en œuvre d'une politique de santé-sécurité qui vise à garantir à chaque salarié un milieu de travail sûr et sain, à maintenir un environnement dans lequel la dignité des personnes est respectée (Conventions 120 et 155 de l'OIT).

Notamment :

- prendre toutes les mesures nécessaires afin de limiter tout risque pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- veiller à ce que tous les produits et services soient conformes aux normes prescrites en matière de santé et de sécurité.

- mettre à disposition les protections collectives et individuelles nécessaires afin de prévenir ou maîtriser les risques et les situations de danger.

- s'assurer que ses employés disposent d'un environnement de travail exempt de tout harcèlement physique, psychologique ou verbal ou de toute autre conduite abusive.

- employer uniquement un personnel qualifié et formé ayant reçu les consignes nécessaires à la bonne réalisation de leurs activités.



ZOOM SUR LE NOUVEL ACCORD TEMPS DE TRAVAIL AU SEIN DE SERIS FRANCE

Les organisations syndicales représentatives et la Direction ont négocié au cours de l'année 2018 un nouvel accord temps de travail. Applicable à l'ensemble des salariés de l'Unité Économique et Sociale (UES) SERIS ESI prestant sur site, cet accord est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Ce nouvel accord permet notamment :

- le maintien de tous les emplois ;
- le paiement des heures supplémentaires au trimestre ;
- la conservation de la structure de l'emploi, soit plus 93 % de CDI à temps complet ;
- la pérennité et le maintien de la compétitivité ;
- une prise en compte plus importante de la vie personnelle des salariés tout en maintenant la nécessaire continuité de service ;
- l'alignement de la période de prise de congés payés sur l'année civile, comme la période de modulation.

RÉMUNÉRATION ET DURÉE DE TRAVAIL

SERIS s'engage à se conformer à l'ensemble des réglementations relatives aux rémunérations, aux avantages sociaux et à la durée maximale de travail, y compris celles qui concernent le salaire minimum, la rémunération des heures supplémentaires, les salaires à la tâche et tout autre élément de rémunération.

La politique de rémunération est déterminée par la direction des ressources humaines dans chacun des pays. Au sein du Groupe, des négociations salariales sont réalisées chaque année avec les partenaires sociaux.

NOUVEAUX SYSTÈMES D'INFORMATIONS POUR SERIS FRANCE

Afin de s'adapter aux nouvelles exigences du marché et dans le contexte de la négociation d'un nouvel accord temps de travail pour SERIS France, l'entreprise a pris en compte la nécessité de poursuivre un effort de transformation des outils informatiques. De fin 2017 à mi 2019, SERIS France a ainsi mené la refonte totale de ses systèmes d'informations permettant une meilleure gestion de l'ensemble des ressources de l'entreprise. D'un système unique généraliste, SERIS France est passé à un environnement multi-systèmes avec des leaders dans leur domaine. Cela facilite les échanges avec les parties prenantes externes (extranet, systèmes clients ou nouveaux systèmes métiers).

FORMATION ET COMPÉTENCES

Parce que ce sont les Hommes qui façonnent l'entreprise au quotidien, le Groupe SERIS a toujours placé l'humain au cœur de sa stratégie, en développant une gestion des ressources humaines au plus proche de ses collaborateurs.

SERIS s'attache à fournir à chacun les clés pour un développement individuel et collectif. Parcours d'intégration, for-

mations, école interne (SERIS Academy), développement des compétences, promotion interne, évolution de carrière : SERIS déploie une politique forte lui permettant de répondre aux exigences du secteur de la Sécurité Privée en pleine évolution tout en offrant à chacun de ses collaborateurs la possibilité de grandir avec l'entreprise.

NOUVELLES CERTIFICATIONS POUR SERIS ACADEMY EN FRANCE

Suite à l'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité, le suivi d'une formation de maintien et actualisation des compétences est désormais obligatoire pour tout agent souhaitant renouveler la validité de sa carte professionnelle. Afin de répondre à cette nouvelle obligation légale, le centre de formation de SERIS Academy à Roissy-en-France a passé avec succès l'audit de certification en février 2018 et a été autorisé par le Conseil National des Activités Privées de

Sécurité [CNAPS] à dispenser les formations Certificat de Qualification Professionnelle [CQP] et Maintien et Actualisation des Compétences [MAC] Agent de Prévention et de Sécurité [APS]. En novembre, c'est le centre de Chaponnay (69) qui a obtenu à son tour l'autorisation de dispenser ces formations pour les clients externes comme pour les agents SERIS. En complément et dans la continuité du déploiement national souhaité par SERIS France, d'autres audits sont en cours de préparation.

SERIS BELGIQUE ANTICIPE SUR L'ÉVOLUTION DES FORMATIONS OBLIGATOIRES



Un arrêté royal, entré en vigueur le 1^{er} septembre 2018 en Belgique, a rendu de nouvelles formations obligatoires. Représentant commercial pour quiconque vend des services de gardiennage, Surveillance de sites nucléaires, Gestion des eCalls de particuliers, Télésurveillance ou encore L'analyse de rayons X sont désormais de nouvelles formations dispensées par SERIS Academy Belgique.

« Selon moi, cet AR constitue un grand pas en avant. D'un autre côté, le législateur aurait pu en faire davantage. De nombreuses formations actuelles qui

171 426

C'EST LE NOMBRE D'HEURES DE FORMATION RÉMUNÉRÉES



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



visent à mieux aborder les questions de sécurité de demain ne sont pas encore reprises dans cet AR. C'est le cas par exemple de Human Behaviour Detection. Il s'agit pourtant d'une formation nécessaire et pertinente, qui est déjà appliquée dans la pratique, mais qui n'est pas encore mentionnée dans l'AR. Évidemment, SERIS Academy n'a pas attendu avant de la proposer aux professionnels », conclut Tom DE BRUYNE, Manager de SERIS Academy Belgique.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

SERIS a mis en place une véritable dynamique de mobilité interne basée sur l'identification des potentiels et la valorisation de ses compétences internes.

UNE CHARTE DE LA MOBILITÉ INTERNE POUR SERIS FRANCE

SERIS France a choisi de mettre en place en 2018 un nouveau dispositif pour gérer ses recrutements, comprenant un outil de gestion des candidatures et un site carrière permettant de communiquer aux candidats les éléments liés à sa marque employeur et les opportunités d'emploi. Ce site candidat a également pour fonction d'être un portail de mobilité interne. Les collaborateurs SERIS peuvent en effet s'y positionner sur des postes ouverts ou en candidature spontanée. Une charte de la mobilité interne a par ailleurs été rédigée afin de définir des règles de gestion des candidatures internes communes aux postes sur site, dans les Directions de région et dans les fonctions centrales.

SERIS FRANCE, PARTENAIRE DE L'OUVERTURE D'UNE CLASSE DE CAP ADS

Depuis plusieurs années, SERIS a mis en place une politique de recrutement en faveur de l'alternance afin de renforcer la valorisation de ses métiers et intégrer de nouveaux talents. Dans le cadre de cette politique, SERIS France est devenu en mai 2018 le partenaire privilégié du CFA Ifocotep pour l'ouverture, à la rentrée de septembre 2018, d'une classe de CAP Agent de sécurité. Ainsi, SERIS ac-

compagne l'établissement dans la mise en place de cette nouvelle formation et accueillera 6 apprenti(e)s dans le cadre du temps en entreprise. Au plus près des besoins de ses clients, SERIS poursuit ses actions de développement locales pour soutenir la formation des jeunes à un métier en pleine mutation, pérenniser son savoir-faire et accompagner le développement du Groupe en France.

595

C'EST LE NOMBRE
DE PROMOTIONS

AU COURS DE L'ANNÉE SUR
L'EFFECTIF PERMANENT



SERIS mise
sur la mobilité
interne

DE L'ALTERNANCE AU RECRUTEMENT : ZOOM SUR LE PARCOURS DE PIERRE

Depuis plusieurs années, le Groupe SERIS a choisi d'accompagner la formation professionnelle à travers un programme de recrutement en alternance. Pierre, 27 ans, en est un exemple puisqu'il a été recruté en CDI en 2018 en tant qu'agent de sécurité incendie sur un site ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) après avoir réalisé son alternance à l'agence de Cognac.

En 2016, n'ayant pas trouvé sa voie après l'obtention d'un BAC Scientifique et d'une licence Sciences de l'Ingénieur, Pierre décide de reprendre ses études. Il se dirige alors vers un CAP Agent de Sécurité puis poursuit avec un Brevet Professionnel en alternance au sein du Groupe SERIS. « J'ai choisi la sécurité car chaque jour est différent. On peut travailler sur différents sites dans des domaines variés. C'est un métier très diversifié où il n'y a pas de monotonie. Mon expérience au sein du Groupe a été très riche. J'ai pu découvrir différents postes : agent d'accueil, agent de sécurité, pc sécurité, rondier et même chef de site », raconte Pierre.

« J'ai postulé au sein de SERIS car c'est un grand groupe, leader sur le marché, qui est présent sur toute la France. J'aime bouger et la possibilité d'être muté en interne m'a motivé » poursuit-il. Selon Pierre « l'alternance est plus intéressante qu'une formation classique. Cela permet à la sortie d'avoir une expérience professionnelle qui compte aux yeux des recruteurs. On apprend d'autant plus en étant sur le terrain. Le partage d'expérience est très intéressant ».



ENVIRONNEMENT



En tant que prestataire de services de sécurité, notre empreinte environnementale est relativement faible. Néanmoins, nous avons réalisé une mesure de nos impacts afin de chercher à les limiter.

La politique environnementale du Groupe SERIS s'appuie sur les axes directeurs suivants :

- diminuer les impacts sur l'environnement dans le cadre de nos activités ;
- recycler nos déchets et participer à la valorisation de nos matériels ;
- investir pour réduire notre empreinte sur l'environnement ;
- sensibiliser aux éco-gestes et encourager les initiatives en interne ;
- intégrer des critères environnementaux dans nos relations fournisseurs et partenaires ;
- participer à la bonne application des politiques environnementales de nos clients sur leurs sites.

Ces axes sont déployés par toutes ses filiales. Dans un objectif d'amélioration continue de la performance environnementale, le Groupe SERIS assure le suivi de la mise en œuvre effective de ces axes et des résultats.

RÉDUIRE L'IMPACT DE NOS DÉPLACEMENTS

Les impacts liés aux déplacements au sein du Groupe font l'objet d'un suivi et de mesures afin de les limiter.

Toutes les filiales du Groupe s'attachent à choisir des véhicules à faibles émissions et à en suivre les consommations.

PLUS DE
104
ÉMISSIONS MOYENNES DE CO₂
EN g/Km PAR VÉHICULE*

En France, les sites de structure (direction générale et agences) sont équipés de système de visioconférences. Ces systèmes sont venus compléter une application sur smartphone déjà en place pour les collaborateurs itinérants. Ces initiatives offrent une alternative interactive et conviviale aux déplacements, et permettent une réduction des impacts sur l'environnement.

Par ailleurs, SERIS France développe progressivement sa flotte de véhicules électriques en proposant systématiquement leurs mises en place avec bornes de recharge associées dans ses offres. En Belgique, les collaborateurs SERIS

PLUS DE
81%
DE VÉHICULES INFÉRIEURS
À 115 g CO₂/Km
(hors camionnettes)*

bénéficient des initiatives de la branche concernant les déplacements professionnels propres : abonnements de transport en commun remboursés à hauteur de 100 % et versement d'une prime pour les utilisateurs de vélo.

La division sécurité mobile bénéficie de véhicules équipés de télématique embarquée permettant la remontée d'informations sur l'utilisation et le style de conduite directement depuis les véhicules afin d'optimiser la gestion de la flotte. Les agents d'intervention mobiles bénéficient en outre d'une sensibilisation à la sécurité routière et à l'éco-conduite intégrée à leur formation.

LES 3 PRINCIPES DU PACTE

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement ;
8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LES 10 ODD





LIMITER L'EMPREINTE DES TENUES PROFESSIONNELLES OBLIGATOIRES

En France, l'année 2018 aura vu la généralisation du dispositif de collecte et de recyclage des uniformes initié en 2017 dans tout le réseau d'agences. Réalisée en partenariat avec le fournisseur Mulliez-Flory, elle consiste en l'organisation de points de collecte au sein des agences pour récupération et valorisation par effilochage des tissus. En 2018, plus de 5 tonnes de textiles professionnels ont ainsi été effilochés, permettant à SERIS France d'atteindre un taux de recyclage de 76 % des vêtements confiés.

SERIS Belgique pratique également la collecte des tenues professionnelles usées pour recyclage avec un partenaire, et a mis au point un mode de renouvellement des uniformes personnalisé au plus près des besoins réels des agents grâce à un système de points annuels. Cette initiative simple leur permet une gestion responsable du stock d'uniformes.

Enfin, aux Pays-Bas, un partenariat a été signé en 2018 avec Galladio Corpo-

rate Fashion. Un nouvel uniforme, plus éthique et respectueux de l'environnement est ainsi né. *« Nous pensons qu'il est indispensable que les tissus de nos vêtements d'entreprise soient fabriqués de manière durable et socialement responsable : sans travail des enfants, avec des lignes de production respectueuses de l'environnement. »* Aad DE VRIES, Directeur Général de SERIS Pays-Bas.

RÉDUIRE NOS DÉCHETS ET PARTICIPER À LEUR VALORISATION

Le Groupe SERIS pratique le recyclage de ses déchets et participe à la valorisation de ses matériels dès que cela est possible.

Dans chacun des pays, des partenariats sont mis en place pour la collecte et le recyclage des papiers, confidentiels ou non.

La valorisation du matériel informatique fait également l'objet d'actions dans les différentes filiales du Groupe SERIS.



SENSIBILISER NOS PARTIES PRENANTES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La charte environnementale du Groupe a été formalisée et diffusée en 2017.

Elle est disponible en téléchargement en français et en anglais sur le site www.seris-group.com, rubrique « Nos responsabilités ». Elle a pour objectif d'informer les clients et partenaires sur ses engagements et de sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs afin d'ancrer la responsabilité environnementale dans nos pratiques.

Dans chacun des pays, les collaborateurs sont également sensibilisés à la politique environnementale en vigueur sur les sites clients sur lesquels une prestation de surveillance a lieu. Les éléments spécifiques en matière d'environnement sont intégrés aux consignes.

Le Groupe propose en outre de réaliser, dans le cadre de ses prestations, des « rondes responsables », au cours desquelles les agents s'assurent que les consignes en matière de préservation de l'environnement sont appliquées (absence de fuites, fermeture des portes et fenêtres, extinction des lumières, etc.).

Ces actions nous permettent de participer à la bonne application des politiques environnementales de nos clients sur leurs sites.

Enfin, en vue d'impliquer nos fournisseurs et sous-traitants aux côtés de SERIS en faveur d'un plus grand respect de notre environnement, des critères environnementaux ont été intégrés à la charte des achats Responsables du Groupe. Celle-ci est consultable par tous, en français et en anglais, sur le site internet du Groupe, rubrique « Nos Responsabilités ».

SÛRETÉ CYNOPHILE : LA PASSION ET LE RESPECT DU BIEN-ÊTRE ANIMAL À L'ORIGINE D'UNE PARFAITE COLLABORATION



Les chiens font désormais partie d'un département important chez SERIS Belgique, ils jouent un rôle crucial dans les missions de gardiennage, notamment pour celles menées au sein d'infrastructures dites critiques comme le SHAPE ou l'OTAN par exemple. Pour être opérationnel, le chien doit suivre un parcours de formation qui dure quasiment toute son existence. *« Un maître-chien s'occupe pour ainsi dire constamment de son partenaire. C'est un mode de vie. Ou bien le chien travaille, ou bien il se repose, ou bien il s'exerce. Ce défi fait que l'on ne compte pas les heures passées ensemble, mais qu'il y a l'envie continuelle d'améliorer sans cesse le résultat professionnel de la collaboration »* explique Marc Mertens.

Il est dans la nature du chien de vouloir plaire, et cela ne s'arrête pas avec l'âge. Ainsi, il est important de préparer soigneusement la fin de carrière du chien en réduisant graduellement et systématiquement l'ensemble des tâches qui lui sont dévolues, et de les confier à son successeur. Cela permet d'une part d'assurer la continuité des missions de gardiennage et de garantir la bonne santé physique et mentale du chien.

Depuis 1997, Marc Mertens, Chief Inspector et Chief K9 Team au sein de SERIS Belgique, est spécialisé dans le gardiennage fondé sur l'association de l'homme et du chien. Ce métier multifonctionnel est un mélange de discipline, de connaissances professionnelles, de flexibilité, d'aptitude au

service et de collaboration fiable avec les collègues. Pour Marc Mertens *« un chien ne ment jamais. Ses sens particulièrement aiguisés, son instinct qui le pousse à attirer l'attention sur des situations anormales et sa grande soif d'apprendre en font notre collègue le plus sûr »*.

SERIS BELGIQUE DEVIENT PARTENAIRE DE LA ZOO FOUNDATION



En 2018, SERIS Belgique a noué un partenariat avec la Société royale de zoologie d'Anvers (SRZA). SERIS contribue ainsi à la Zoo Foundation, une organisa-

tion qui porte toute son attention au bien-être animal, au patrimoine, aux programmes d'élevage ainsi qu'à la préservation de la nature.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ

En tant qu'acteur de référence au sein de la Profession, le Groupe SERIS attache une importance primordiale à l'intégrité qui doit au quotidien gouverner ses relations commerciales et ses pratiques professionnelles.

Membre de la Ligue Internationale des sociétés de surveillance, SERIS s'est par ailleurs formellement engagé, dans le cadre de ses activités, à respecter le Code de Conduite et d'Éthique de la Ligue Internationale des sociétés de surveillance. Ce code constitue un en-

semble de règles régissant notre conduite dans l'exercice de nos activités. Il est consultable par l'ensemble de nos parties prenantes sur le site internet de la Ligue Internationale des sociétés de surveillance.

Dans le cadre de ses activités professionnelles, le Groupe s'attache à pratiquer des relations commerciales justes et intègres. Dans chaque filiale, une procédure interne de contrôle est mise en place lors des opérations de chiffrage et lors des signatures de contrats clients.

pratiquer des relations commerciales justes et intègres

LE PRINCIPE DU PACTE MONDIAL

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

LES 4 ODD



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

En 2017, le Groupe et ses filiales ont entamé avec l'accompagnement d'un cabinet spécialisé, la mise en place des mesures de détection et de prévention des faits de corruption ou de trafic d'influence sur l'ensemble de ses activités nationales ou internationales, telles que prévues par l'article 17 de la loi Sapin 2.

Un vaste plan de mise en conformité a ainsi été engagé. Les actions suivantes ont été réalisées sur l'année 2018 :

- des ateliers de formation/sensibilisation des cadres dirigeants à la lutte contre la corruption ;

- le recensement des risques majeurs d'exposition des faits de corruption ;
- l'élaboration d'une cartographie des risques ;
- la rédaction et la diffusion d'un code de conduite anti-corruption applicable aux collaborateurs du Groupe.

Le Groupe SERIS mène par ailleurs actuellement une réflexion sur le dispositif d'alerte professionnelle.





LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le 25 mai 2018, le Règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel est entré en vigueur en Europe.

SERIS, conformément aux obligations du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), s'engage ainsi à informer en toute transparence les personnes concernées sur la finalité d'utilisation de leurs données. Le Groupe ne les utilise et ne les confie à des tiers que

pour atteindre la finalité annoncée et les conserve sur une durée nécessaire au moyen de systèmes d'information parfaitement sécurisés.

Un Délégué à la Protection des Données a été nommé dans l'ensemble des filiales des pays du Groupe pour mettre en œuvre cette conformité. Ils sont les interlocuteurs privilégiés pour répondre à toute question en lien avec la gestion des données personnelles.



SERIS BELGIQUE LANCE LA BOX « SAFE AND SECURE BOX » AVEC LE PRESTATAIRE OUT OF USE

Depuis l'entrée en vigueur du RGPD, la protection des données est un sujet qui préoccupe aussi bien les particuliers que les professionnels. Face au nombre croissant des entreprises souhaitant une destruction de leurs données, SERIS Logistics et son partenaire Out Of Use ont proposé la « Safe & Secure Box » (www.outofuse.com). Ainsi, les « entreprises peuvent conserver leurs supports de données en toute sécurité dans la Safe and Secure Box. Une fois la box pleine (capacité maximale de 30 litres et 30 kg), elle est scellée et transportée jusqu'à Out Of Use, qui procède au traitement convenu » précise Serge NAUWELAERS, chef de division de SERIS Logistics.

Afin de rassurer leurs clients sur la bonne destruction des données, SERIS Logistics et Out Of Use fournissent les garanties et les certificats nécessaires, aussi bien pour le transport que pour la destruction mécanique par logiciel des données. « Garantir un transport sûr est l'une des missions principales de SERIS en tant que groupe de sécurité » explique Serge NAUWELAERS. C'est pourquoi, tous les « véhicules sont pourvus d'un système de traçage, qui enregistre tout le trajet effectué jusqu'à l'atelier d'Out Of Use » conclut le chef de division.

ACHATS RESPONSABLES

Conformément à ses engagements, SERIS déploie une politique Achats qui a pour objectifs de contribuer à l'efficacité économique de l'entreprise tout en établissant une collaboration équilibrée et durable avec ses partenaires.

Pour SERIS, la maîtrise de la chaîne de valeurs joue un rôle clé dans la réussite de l'entreprise. Elle est un levier pour diminuer les impacts négatifs et augmenter les impacts positifs sur les trois domaines majeurs : Économique, Environnemental et Sociétal.

Aussi, le Groupe a choisi en 2017 de formaliser sa politique achats et les engagements qu'il exige de ses fournisseurs et sous-traitants. La Charte Achats Responsables du Groupe est librement consultable sur le site internet www.seris-group.com, Rubrique « Nos Responsabilités ».

Cette charte témoigne de notre volonté d'intégrer les principes du Développement Durable dans nos activités et nos interactions avec nos fournisseurs et sous-traitants afin de gagner en performance globale.

Elle a pour vocation d'être un cadre de référence commun pour les acheteurs et les fournisseurs du Groupe. Elle décrit les engagements que SERIS demande à ses fournisseurs et sous-traitants de respecter, comme les engagements que SERIS prend vis-à-vis d'eux, et ce dans tous les pays où le Groupe exerce ses activités.

En signant cette Charte, les fournisseurs et sous-traitants s'engagent à l'appliquer au quotidien et à participer avec SERIS à la mise en œuvre de cette démarche dans une perspective de progrès continu et de partage.

TRANSPARENCE ET CONTRÔLE

La Direction Administrative et Financière a mis en place un processus de contrôle interne strict et rigoureux afin de s'assurer en permanence de la maîtrise des coûts.

Des audits internes sont par ailleurs réalisés régulièrement, en France, en Belgique et aux Pays-Bas, conformément à la norme ISO 9001 : 2015.

Les comptes consolidés Groupe sont vérifiés et approuvés tous les ans par les commissaires aux comptes.



www.seris-group.com